

Le miroir de la vie jurassienne (année 1936)

Autor(en): **Gressot, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **41 (1936)**

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549818>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Miroir
de la Vie jurassienne
(Année 1936)

par J. GRESSOT

Préliminaires

Cette rubrique, au dire de nos membres, s'impose de plus en plus : les événements se déroulent si rapidement et changent tant, et la mémoire est si courte parce que si sollicitée. Elle en arrive à un tel degré de saturation qu'elle ne peut, souvent, plus rien absorber.

Aussi apparaît-il utile de fixer, dans un miroir à la glace aussi lisse et aussi nette que possible, la vie même du pays et de ses activités si multiples, d'une manière systématique et ordonnée.

Nous nous efforcerons de le faire brièvement, mais logiquement, tentant d'être complet.

Des lacunes inévitables — tant dans les faits eux-mêmes que dans leur rédaction — peuvent s'y glisser : à l'avance nous battons notre coulpe et nous nous excusons des oublis involontaires et des impropriétés de style que nous avons pu commettre. Et nous prions en toute humilité nos lecteurs, de considérer l'ensemble d'un tel miroir, dont quelques tâches ne peuvent altérer le tain !

La vie agricole

L'Ecole d'agriculture de Courtemelon préside toujours et de plus en plus aux destinées rurales du pays, de par son activité, son enseignement et son rayonnement. Dix-neuf jeunes gens obtiennent le certificat qu'elle délivre aux candidats ayant suivi pendant deux semestres les cours d'hiver. Dix-neuf jeunes gens qui sauront travailler la terre rationnellement et scientifiquement.

Les examens de l'École ménagère rurale ont donné pleine satisfaction : voilà des jeunes filles prêtes à leur tâche. Madame A. Peter-Brêchet prend la succession, dans la commission de cette école, de Madame Dr Riat, démissionnaire.

L'élevage continue partout à s'améliorer. L'Association des jeunes éleveurs des Franches-Montagnes organise un cours très réussi et bien suivi sous la direction de M. Marcel Montavon, médecin-vétérinaire, qui remplace à la tête de la Société d'agriculture des Franches-Montagnes, M. A. Aubry, décédé. La « visite » des chevaux dans nos différents districts donne lieu à de réjouissantes constatations non exemptes de conseils judicieux.

Cependant la grande foire de Chindon — à la vogue habituelle — indique que le commerce des chevaux ne marque pas une reprise correspondante à celle qui se manifeste pour le bétail bovin. Et l'heureuse arrivée et en bonne forme, en Perse, des cinq étalons et des dix juments expédiés de notre pays, n'est pas d'une compensation très rentable...

D'ailleurs, soutient-on suffisamment nos éleveurs ? La question du pacage frontalier fait surgir de nombreuses difficultés et des interventions passionnées qui sont provisoirement résolues après entente plus ou moins forcée entre les intéressés et les pouvoirs publics. Celle du contingentement des porcs soulève une opposition justifiée de la part des petits éleveurs, qui protestent — en vain — auprès de qui de droit.

Les planteurs de tabac d'Ajoie — activité intéressante pour nos agriculteurs — adhèrent à l'Association suisse des planteurs, la Sotta, et toute la production de cette nouvelle culture sera utilisée par la maison Burrus, à Boncourt.

La mort du colonel Lambert, président du jury des courses nationales de chevaux à Saignelégier, a produit une pénible impression aux Franches-Montagnes plus particulièrement, car il y était très connu et fort apprécié.

A Delémont se fonde une union agricole appelée certainement à rendre de grands services à la cause paysanne. De plus en plus on sent le besoin de se grouper. Assez d'efforts en ordre dispersé : l'union fait le succès.

Signalons enfin la désignation, comme président de l'Association des vétérinaires, de M. le Dr Léon Choffat, de Delémont, qui sera assisté d'un vice-président en la personne de M. le Dr Jubin, médecin-vétérinaire, à Boncourt-Porrentruy.

La vie artistique, historique, scientifique et musicale

Intense activité, dans ce domaine.

Le jeune peintre Paul Froidevaux, continue à faire parler de lui. Sa renommée grandit et sa réputation s'affirme. Partout où il expose, partout concerts de louanges et assauts d'encouragements.

De nombreuses expositions locales ou régionales montrent à ceux qui pourraient en douter, que nos artistes ne chôment point et que le goût du public ne décline pas. Preuve en soit le gros succès remporté par le III^e Salon jurassien des beaux-arts, à Tramelan et par l'Exposition de peinture et d'objets d'art, organisée dans la cité prévôtale qui, par ailleurs, célèbre l'anniversaire de son traité de combourgeoisie avec Berne. Exposition de peinture fort réussie, à Porrentruy, du bon peintre Huguenin.

Pendant les fêtes de Pâques, un jeune peintre des Bois, M. Joseph Boillat, fait à Saignelégier une exposition de ses tableaux dont quelques-uns sont du meilleur goût et font bien augurer de l'avenir du jeune artiste. La commune de Saint-Imier, par sa municipalité, met des salles de l'ancien hôpital à disposition pour l'installation d'un musée destiné à recueillir les tableaux de la collection Blancpain.

Sous le nom de « Beneva » il se fonde à Delémont une société dont le programme consiste en la restauration du vieux Delémont — comme à Bienne. Les ravissantes fontaines de la capitale de la Vallée sont intelligemment rénovées.

Les réparations aux bâtiments scolaires de Porrentruy s'achèvent. L'Hôtel des Halles et l'Hôtel de Ville, par leur cour intérieure, reprennent un cachet que des iconoclastes avaient aboli.

L'activité scientifique, reléguée durant un certain temps à l'arrière-plan des préoccupations, reprend un essor réjouissant.

Découverte intéressante dans l'emposieux dit du Grand Creux, au Bémont, où l'on trouve une caverne ornée de stalactites et de stalagmites.

Les fouilles de Vicques continuent à mettre à jour des trouvailles du plus haut intérêt. Ah ! si l'argent ne faisait pas défaut !

A Boncourt, on exhume des parties de squelettes bien conservées, dans des sépultures de guerriers et civils. S'agit-il d'un cimetière barbare datant des grandes invasions ? Des recherches actives le préciseront.

A Bienne, en creusant pour les nouvelles écluses de Nidau, deux stations lacustres apparaissent, contenant maints objets de l'époque néolithique.

A Grellingue, enfin, des fouilles opérées au Kalbermatten-font découvrir une caverne, refuge des chasseurs de rennes de l'ère magdalénienne — époque de la pierre taillée — avec une foule de silex taillés, d'os et de dents d'animaux, de même que trois couches de dépôts humains.

Un jeune inventeur biennois, M. A. Simonin, aurait résolu le problème de la direction à distance des avions.

Une vague musicale déferle sur le pays.

En novembre se crée, sous l'impulsion compétente de M. Jâmes Juillerat, professeur à Porrentruy et compositeur bien connu une fédération jurassienne de la Vieille chanson et du Vieux costume.

Le groupe des Vieilles Chansons ajoulotes, dont l'éloge n'est plus à faire, dirigé par l'infatigable M. Juillerat et présidé par le dévoué M. Berlie remporte un gros succès au comptoir de Lausanne et à Montreux. Voilà de l'excellente propagande.

Le XXI^e concours jurassien de musique obtient un beau succès à Reconvilier, de même que le festival des sociétés de musique du Bas-Vallon à Tramelan et la VIII^e fête romande des Chorales ouvrières qui tient ses assises dans cette dernière localité également.

A Neuveville siègent la Société suisse des bibliophiles qui entend des travaux intéressants de M. le maire Mœckli-Cellier et de M. le pasteur Krieg, et la Société suisse des écrivains.

La vie économique

La crise continue. Cependant quelques signes de reprise, bien discrets, il est vrai, se montrent à l'horizon. En attendant cette reprise si souhaitée et si souhaitable, commerce, industrie et travailleurs souffrent profondément. Alors que l'activité générale et particulière vit dans une anémie plus ou moins complète, on tente d'enlever encore à ceux qui manifestent quelque peu d'activité, leur maigre gagne-pain. C'est ainsi que l'industrie horlogère à domicile se sent gravement menacée par le projet d'un nouvel arrêté fédéral réglant soi-disant la matière, mais l'étranglant tout net. La réaction ne tarde pas : le groupement des Franches-Montagnes des fabricants d'horlogerie s'assemble et vote protestations et résolutions auxquelles adhèrent toutes les communes

franc-montagnardes et le cartel chrétien-social du Jura. L'assurance est donnée que le canton de Berne appliquera cet arrêté avec la plus grande modération possible.

Conflits de salaires aux Franches-Montagnes dans l'industrie de la boîte et du polissage et au T. B. N. Ces deux conflits se terminent par un arrangement.

L'Ecole d'horlogerie de Porrentruy évacue ses locaux du Contrôle, l'Ecole n'ayant plus d'élèves et le bâtiment étant en vente!

En janvier, la situation du chômage, dans le district de Courtelary, continue à être inquiétante: 3473 chômeurs, dont 2073 totaux et 1400 partiels sur 24.381 habitants. Dans le district de Moutier, qui suit Courtelary, on compte 961 chômeurs. A Delémont, les dépenses de chômage s'élèvent à 37.266 fr. pour 1934, alors qu'en 1930 elles étaient de 383,80 fr.! A Saignelégier, s'il y a légère diminution des chômeurs horlogers, la crise s'aggrave dans le bois et le bâtiment. Le chômage lui a coûté en 1935, 20.223,40 fr. A Tramelan, 700 chômeurs sur 3500 habitants. A Bienne, si le chômage total s'atténue, le chômage partiel s'accroît. Il s'y constitue un comité qui s'occupera de l'émigration d'horlogers en Russie soviétique. Recrudescence du chômage à Porrentruy et à Saint-Ursanne. Cette pénible situation se traduit par des manifestations de chômeurs — qui restent calmes et dignes — un peu partout.

La Tavannes Watch Co est mise sur la sellette: par suite d'une indiscretion, on lance la nouvelle qu'elle aurait l'intention d'établir une fabrique en Soviétie, ce qui provoque une grosse émotion. Sur préavis du Département fédéral de l'Economie publique, on apprend avec soulagement que cette firme renonce à son projet.

L'Association pour la Défense des Intérêts économiques du Jura décide de créer un nouveau camp de travail pour la construction d'une route Seleute-Sur-la-Croix.

A Bienne on inaugure divers cours de perfectionnement pour ouvriers professionnels au chômage.

La General Motors de Bienne ouvre ses portes le lundi 13 janvier à un premier contingent d'ouvriers. L'inauguration officielle a lieu en mars. On y annonce également l'installation d'une fabrique de boîtes de Genève. Signe des temps: un immeuble duquel on avait offert il y a quelques années 250.000 fr. est vendu 100.000 fr.

D'autre part, une petite commune assez obérée de la Prévôté doit reprendre un domaine d'une valeur cadastrale de 160.000 fr.,

charge de nature à jeter pour longtemps le désarroi dans ses finances et Saint-Imier se voit dans l'obligation de reprendre les immeubles de la fabrique Torcos S. A. en faillite.

A Saint-Imier encore, le gouvernement intervient pour l'élaboration du budget, alors qu'il met sous tutelle l'une ou l'autre communes qui n'ont pas donné suite à ses avis. Saint-Imier en est réduit à voter chaque mois des douzièmes provisoires, puis le Conseil exécutif suspend l'assemblée communale et décrète une administration extraordinaire.

Un établissement financier de Tramelan fait saisir différents biens appartenant à la commune de Sonceboz, sa débitrice. Mais il renonce peu après à ces mesures. La commune de La Heutte, de son côté, est pourchassée par ses créanciers qui lui saisissent tout son actif... pour une dette de 250 fr. Recours admis. D'autre part, plusieurs anciens membres du Conseil municipal de Porrentruy ou leurs héritiers sont recherchés en responsabilité, de la part des autorités de tutelle de Bienne, pour plus de 32.000 fr., la fortune de leurs pupilles s'étant volatilisée, alors que Porrentruy a fait tout son devoir...

Fait digne d'être cité pour sa rareté malheureusement : la commune de Nods boucle ses comptes par un boni.

Une fabrique de Villeret s'installe à Saint-Imier où la fabrique d'horlogerie Agassiz Watch Co. est rachetée par la fabrique de spiraux W. Ruch & Cie. La nouvelle fabrique de manteaux inaugure son activité.

L'usine des produits alimentaires de Cormoret suspend provisoirement sa fabrication alors que l'usine de Reuchenette, de chaux et ciment, R. Vigier S. A. ferme ses portes pour un temps indéfini, 90 ouvriers étant ainsi congédiés.

A Tramelan, l'ancienne usine Voumard est reprise par la maison Schwob, tissages de toiles à Berne qui l'occupe pour son industrie.

A Sonceboz, Ebauches S.A. vend à une société les machines et l'outillage de la fabrique. On y continuera l'industrie des compteurs.

La fabrique de céramique de Bonfol reprend son activité sous une impulsion nouvelle.

Et pour en terminer avec l'industrie, signalons que la Tavan-nes Watch Co. a quatre chronomètres primés au concours de Teddington en Angleterre. De son côté la fabrique Minerva S. A. à Villeret est l'objet d'éloges flatteurs pour ses chronomètres utilisés à Garmisch.

Dans le domaine du bois, la mévente se fait partout sentir privant ainsi nos communes de revenus importants à tel point que la bourgeoisie de Porrentruy doit renoncer à l'assistance trop onéreuse, faute de ressources, de ses pauvres qu'elle abandonne à la commune municipale. M. Stæhli, conseiller d'Etat, ayant posé aux Chambres fédérales une petite question sur la convention franco-suisse de 1882 qui règle notamment le régime du bois de zone et dont l'application ruine le commerce de bois en Ajoie surtout, le Conseil fédéral reconnaît la nécessité de modifier cet accord. Mais quand? Cependant, d'après le nouveau plan d'aménagement, les perspectives paraissent plus favorables pour les marchés. C'est, ainsi que pour le Jura, l'exploitation annuelle par arrondissement se répartit comme suit: Neuveville 4200 m³; Corgémont 230 m³, Tavannes 1420 m³, Moutier 3700 m³, Delémont 5000 m³, Laufon 1600 m³ et Porrentruy 3200 m³.

L'assemblée des actionnaires du Porrentruy-Bonfol constate que l'année boucle par un déficit de près de 20.000 fr. Depuis 1933, les déficits se montent à 42.000 fr. Mais les perspectives se montrent, heureusement, plus favorables.

Le canton de Neuchâtel s'étant enfin décidé à verser sa quote-part — ce à quoi il se refusait — au Saignelégier-Chaux-de-Fonds, les autres subsides officiels suivent, de telle sorte que l'exploitation de cette ligne qu'on parlait de supprimer peut continuer.

Au Glovelier-Saignelégier, les recettes sont meilleures en 1935 qu'en 1934.

Au Soleure-Moutier, nouvel assainissement.

Déficit de 4.645,60 fr. aux auto-transports Tramelan-Saignelégier-Pommerats-Goumois, déficit couvert par la Confédération et les communes.

On verrait avec satisfaction, dans l'opinion publique, le raccordement à Damvant des services d'autobus qui desservent les régions frontières. Des démarches sont entreprises à cet effet, alors que d'autres tendent à empêcher la suppression — dont on parle — du trafic ferroviaire depuis Pfetterhouse.

Dans les banques, le rééquilibre de la Banque Populaire suisse se poursuit, elle donne 10 fr. par action à ses sociétaires. La Caisse d'Epargne de Bassecourt distribue un dividende de 4,5 0/0. La Caisse d'Epargne de Courtelary boucle par un bénéfice de plus de 23.000 fr. réparti comme chaque année, entre les différentes œuvres de bienfaisance ou d'utilité publique du district. La Caisse d'Epargne et de Prêts de Laufon obtient la prolongation, pour une année, de son sursis. Son administrateur est arrêté pour détournements.

Par raison d'économies, l'Administration des postes fait de sérieuses compressions dans le Vallon en supprimant plusieurs places, et les C. F. F. agissent de même au dépôt de Delémont. Le bureau de poste de Bévillard est supprimé, le facteur de Champoz fera le service et à Porrentruy, 3 facteurs et 2 employés des postes ne seront pas remplacés.

Et clôturons ce chapitre en mentionnant la réussite inespérée de la braderie ou semaine économique bruntrutaine et l'institution par toutes nos communes, en vertu d'une nouvelle législation, de commissions de contrôle des prix.

La vie militaire, patriotique et sportive

Le coup de force d'Hitler, le 7 mars, réoccupant militairement la zone neutralisée du Rhin, émeut nos populations frontières qui réclament la mise en chantier des travaux de protection de nos marches et la réorganisation de notre armée. M. le député Gressot pose au gouvernement une petite question sur la défense de l'Ajoie, en cas de conflit, des bruits circulant que notre pays frontière serait abandonné à son sort et évacué! La direction militaire, dans sa réponse, confirme que l'Ajoie, comme le reste du Jura bernois dans son ensemble, est comprise dans l'organisation de la couverture-frontière renforcée et qu'elle ne serait certainement pas abandonnée volontairement, pas plus que d'autres régions du pays.

Des travaux sont entrepris à la frontière française, en vue de son renforcement fortifié. M. Daladier, ministre de la guerre, visite cette frontière de Bâle à Goumois.

De tous côtés, les demandes d'engagements parviennent aux autorités militaires pour les cours volontaires de milices qui vont être formées, mais surtout de la Suisse allemande.

Plusieurs cours de répétition, écoles de recrues, cours tactiques ont lieu dans le Jura, qui s'y prête admirablement. Le cours de répétition du R. I. 9 se passe fort bien et l'on admire l'allure martiale de nos bataillons, plus spécialement lors du grand défilé de la II^e Division, à Kirchberg-Metzendorf. Les Car. 9 font leur cours de répétition dans les cantons de Fribourg et de Vaud.

Parmi les promotions militaires, citons celles au grade de lieut.-col. du major Müguelit qui passe du Bat. 22 au R. I. 41, du major Clerc, de Bienne, du major Carnat, de Delémont, du major Montavon, de Saignelégier, qui revient au R. I. 9; au grade

de major les capitaines Kræhenbühl, de Saint-Imier, Corrodi (Cdt. 109), L. Choquard, Gerber, Rob. Capitaine (Bat. 22), sans compter les nouveaux jeunes officiers.

Une marche militaire pour le régiment jurassien se prépare : 24 compositions sont soumises, après mise au concours, au jugement de la commission musicale du régiment, laquelle en élimine 18 d'emblée.

A l'occasion du XXII^e anniversaire de la mobilisation de 1914, les officiers de l'E.-M. du R. I. 9 s'assemblent chez l'un des leurs, M. le curé Vallat, de Alle, aumônier militaire à cette époque, de nos troupes jurassiennes.

Et la cavalerie se réunit en une journée pleine d'agrément, en mai, aux Franches-Montagnes.

Le tir apparaît toujours comme le sport national par excellence, mais les comptes du V^e Tir jurassien bouclent par un léger déficit, alors que le Tir historique des Rangiers se déroule au milieu d'une atmosphère martiale.

Les concours de sections en campagne se révèlent en progrès au point de vue du nombre des participants, quoique quelque peu inférieurs au point de vue résultats.

Un nouveau stand militaire sera construit à Bienne, dans la région de Boujean. Coût : 200.000 fr.

Après le tir, la gymnastique.

Le comité de l'Association jurassienne de gymnastique est réélu, de même que celui de la Fédération catholique de gymnastique et de sports.

A Courgenay se déroule brillamment la Fête jurassienne de gymnastique ; la Société fédérale de Tramelan-Erguel fête le 75^e anniversaire de sa fondation et la IV^e Journée jurassienne des gymnastes-athlètes remporte un légitime succès à Porrentruy.

Et le Club alpin ? A Montoz, réunion des sections jurassiennes, avec une forte participation de membres et de gaieté, tandis que Tramelan inaugure la cabane du Ski-Club.

Une performance, enfin : celle de l'as du vol à voile à grand renom, Marcel Godinat, de Porrentruy, qui bat le record suisse de distance !

La vie politique

Dans sa session de mai, le Grand Conseil adopte, en première lecture, un projet de loi réduisant le nombre des députés de 228 à 184... ce qui fera beaucoup de dépités! M. Strahm est élu vice-président du Parlement.

A la votation des 20 et 21 juin pour un emprunt cantonal de consolidation de 30 millions, accepté dans tout le canton, certains districts jurassiens le rejettent alors que la minorité l'accepte.

Le parti socialiste, profitant des circonstances, réclame deux sièges au Gouvernement.

Les élections communales ont lieu dans tout le Jura, vers la fin de l'année. Elles aboutissent à un inévitable jeu de bascule qui, dans l'ensemble, se traduit par un maintien assez général du statu quo.

On signale, à Bienne, des perquisitions dans certains milieux communistes, alors qu'à Porrentruy et Courrendlin on parle de cellules moscoutaires en action.

En juin, un contingent de radicaux de la ville de Berne, avec à leur tête, M. le conseiller d'Etat Seematter, président du gouvernement, se rendent à la Sentinelle des Rangiers.

Une plainte portée par MM. Oscar Billieux, D. Nussbaumer et R. Ecabert, contre l'autorité municipale de Porrentruy pour non exécution de décisions prises par l'assemblée communale concernant les travaux de correction de l'Allaine est rejetée par jugement préfectoral. Mais l'affaire ira devant le gouvernement.

Une assemblée municipale de Porrentruy repousse un projet de vote par les urnes, hors assemblée, de toute dépense dépassant 30.000 fr., mais adopte un règlement introduisant le panachage dans les élections communales.

Ensuite de plainte, le Conseil Exécutif casse l'élection du président de la Bourgeoisie de Delémont, qui sera d'ailleurs brillamment confirmé plus tard.

Il rectifie, sur plainte également, le dépouillement des opérations électorales de Courgenay et déclare élus 5 représentants de la liste d'entente et 3 conservateurs, jugement confirmé par le Tribunal fédéral.

Enfin, il suspend pour 6 mois le Conseil communal d'Asuel, les conflits aigus déchirant cette commune ne prenant pas fin.

La vie religieuse

Les cérémonies de la confirmation se déroulent dans le Jura. Mgr. Ambühl malade, est remplacé par Mgr. Gumy et d'autres prélats, accompagnés du vicaire général Mgr. Folletête.

Mais la maladie de l'évêque du diocèse de Bâle empire et le saint prélat meurt, pleuré par tous.

Les Jurassiens n'oublieront point sa prédilection marquée pour le petit pays et soulignée par la désignation, au début de son épiscopat, d'un vicaire général en la personne du distingué Mgr. Folletête. Il est remplacé par Mgr. François von Streng, curé de Sainte-Claire de Bâle, une haute intelligence et un grand cœur.

Une exposition contre les Sans-Dieu organisée à Delémont, Porrentruy et Saint-Imier remporte un légitime succès, effroyable leçon de choses et de faits qu'elle constitue.

Il résulte d'une statistique que, depuis une dizaine d'années, la plus grande partie des cures catholiques-romaines du Jura ou ont changé de titulaires, ou en changeront à bref délai. C'est ainsi qu'au cours des deux dernières années, la desservance de telles paroisses a changé dans une proportion de plus des $\frac{2}{3}$. Le doyen en fonction, dans le district de Porrentruy est M. le curé Vallat de Alle, qui compte 40 ans de ministère, et dans le district de Delémont, M. le curé Houlmann de Glovelier.

Grand Congrès catholique jurassien à Porrentruy auquel prennent part 10.000 personnes, accourues pour entendre la voix éloquente de S. Exc. Mgr. Feltin archevêque de Bordeaux et primat d'Aquitaine et d'autres orateurs. Le pèlerinage jurassien à Mariastein montre la foi des Rauraques et les liens qui les attachent à N. D. de la Pierre. M. l'abbé Berberat, curé de Saint-Brais, est nommé directeur jurassien des pèlerinages de Lourdes.

Deux des trois capucins stationnés à Montcroix, quittent le Jura pour d'autres champs d'apostolat. Ils sont remplacés, par des confrères dont un Jurassien le R. P. Pierre Marie Bailat de Glovelier.

Les paroisses récemment reconnues par le Grand Conseil ont reçu avec enthousiasme leurs nouveaux curés respectifs. Le Synode ecclésiastique protestant siège à Courtelary, sous la présidence du pasteur Herzog.

M. l'abbé Steckoffer, curé de Chevenez est nommé doyen de Saint-Ursanne et M. le pasteur Gross est installé à Neuveville où il remplace M. Simon qui prend sa retraite. M. l'abbé Peltier, curé de Rocourt, prend également sa retraite.

Le chœur de l'église de Courrendlin est superbement restauré et de magnifiques vitraux ont été placés dans le sanctuaire. La nef a reçu, elle aussi, une toilette neuve. La paroisse de Courgenay célèbre en grande pompe l'heureux achèvement de la restauration de l'église, faite avec goût et la paroisse de Grellingue célèbre le centenaire de sa fondation.

Le 1^{er} août a lieu la cérémonie de la pose de la première pierre du nouveau temple de Villeret qui, dans le cours des mois suivants, s'achève et reçoit quatre cloches qui peuvent chanter la paix de Noël.

En mai, le ministre français de la Santé publique décore de la médaille d'or de l'assistance publique, la supérieure du grand établissement d'hospitalisation de Besançon, sœur Marie de la Trinité, dans le monde Mlle Schaller, de Corban. Sœur Jeanne Blétry, originaire de Porrentruy, est nommée supérieure du monastère de la Visitation, à Ornans.

Et le R. P. Froidevaux des Franches-Montagnes, des missions étrangères, construit une église superbe dans une ville corréenne.

La vie scolaire

On se montre de plus en plus difficile dans la sélection des membres du corps enseignant. On a raison.

A l'examen de l'Ecole normale des institutrices à Delémont pour l'obtention du diplôme, 10 candidats réussissent les épreuves. 12 jeunes instituteurs sortent de l'Ecole normale de Porrentruy, brevet en poche. A la première, sur 20 candidats, 9 sont admis à suivre les cours; à la seconde, 7 sur 22 candidats pourront commencer leurs études de pédagogues. A l'examen du brevet secondaire, sur 6 candidats, 4 réussissent. A l'Ecole pédagogique ménagère de Porrentruy, 9 élèves sont diplômées. 34 candidats passent leurs examens de maturité à Bienne et 26 à Porrentruy. 6 élèves obtiennent leur diplôme commerciale, à Porrentruy. A Neuveville, l'Ecole de commerce a une telle prospérité, qu'elle doit ouvrir une nouvelle classe. Les examens de fin d'apprentissage pour employés de commerce et de banque voient 11 candidats réussir sur 13. Satisfaction générale au sujet des examens d'apprentis des arts et métiers à Delémont où l'école de commerce délivre 13 diplômes qui, selon décision fédérale, équivalent au certificat de capacité. La Société des commerçants de Saint-Imier fête son 60^e anniversaire. Au technicum de Bienne, 90 élèves reçoivent leur certificat final et 50 leur certificat préalable.

Sans doute, des vides se creusent-ils dans le corps enseignant mais ils sont vite comblés et une foule d'instituteurs restent sans place, des vides causés par la mort et aussi par des retraites telles celle de M. Bregnard de Courrendlin, après 38 ans d'activité, M. Guéniat à Delémont, M^{me} Taillard-Erard aux Cerlatez, M. le professeur Zahler à Porrentruy, M^{me} Wyss à Malleray, Mlle Schaffter à Fonet. Signalons la remise à M. Bregnard d'un chronomètre en or, une lettre de remerciements et un don de la direction de l'Instruction publique à M^{me} Marie Aubry, institutrice depuis 40 ans à Montfaucon, les 40 ans d'enseignement, également, de Mlle Horrisberger, à Courtelary.

M. Joseph Choquard ancien préfet et conseiller national donne sa démission de la commission de l'Ecole cantonale de Porrentruy dont il faisait partie depuis 1920 et qu'il présidait depuis 1923; M. Graber s'en retire également. M. le Préfet Henry remplace M. Choquard comme président et M. Dr François Choquard comme membre; M. Robert Merguin prend la succession de M. Graber, et M. Dietlin géomètre, succède à M. le procureur Billieux également démissionnaire, le reste des membres est confirmé.

Le Conseil Exécutif réélit également les experts de la commission d'estimation des prestations du corps enseignant, soit deux membres par district.

La ville de Delémont introduit un Conseil scolaire.

Enfin, le Grand Conseil après avoir tout d'abord refondu les inspectorats primaires en annexant Neuveville à Bienne, revient plus tard sur sa décision et l'attache au Jura sud.

Ajoutons que M. Fernand Lardon, de Court, passe à Zurich ses examens pour l'enseignement des sciences naturelles et que M. Georges Froidevaux, instituteur à Boécourt, est nommé membre de la Commission française des moyens d'enseignement.

Urbanisme, Hygiène et Paupérisme

Le grand projet d'alimentation des Franches-Montagnes en eau potable, projet qui a fait couler des flots d'encre et de salive aboutit enfin à une solution satisfaisante. Le syndicat des communes intéressées à une telle amélioration se constitue, malgré le refus des seules communes du Noirmont et de Montfaverghier et les travaux pourront aller de l'avant, le canton étant disposé à prêter la somme manquante, soit 500.000 fr.

A Bassecourt, réception des travaux des eaux, une merveille technique du genre.

Le Conseil d'administration de l'hôpital de Saignelégier décide l'agrandissement de cet établissement. Les frais s'élèvent à 260.000 fr. Sur 50 candidats, c'est M. Léon Berberat qui en assume la gérance en remplacement de M. Aubry, décédé.

Le nouvel hôpital de district de Bienne — Hôpital Vogel-sang — est inauguré. Son gérant, M. Alb. Kœhli préside aux destinées d'un établissement confortable, luxueux même et complet. Il a place pour 115 lits et a coûté 1,7 million. Les travaux de construction ont duré près de 2 ans. Son ancien administrateur aurait détourné 200.000 fr. Il est sous les verrous.

Le dispensaire anti-tuberculeux des Franches-Montagnes termine son premier exercice sur une activité réjouissante. Il s'adjoint une sœur visitante.

Le Conseil Exécutif désigne M. le Dr Fréd. Humbert, médecin-assistant à l'Asile de la Waldau, comme directeur de la maison de santé de Bellelay, M le Dr Knoll étant appelé à un poste important dans le service de santé de l'armée.

Un dispensaire d'hygiène mentale est créé à Tavannes.

Des cas de paralysie infantile sont signalés un peu partout. Toutes les dispositions sont prises pour empêcher la propagation de cette dangereuse épidémie.

La lutte contre l'alcoolisme prend de plus en plus d'extension dans le Jura et notamment dans le district de Delémont.

La Direction de l'Assistance publique nomme M. Léon Buchwalder, de Saint-Ursanne, inspecteur d'assistance pour l'arrondissement, en remplacement de M. Stanislas Piquerez, décédé.

Palmarès

M. le professeur J. Reymond, de l'Ecole cantonale de Porrentruy, décroche brillamment en Sorbonne le bonnet carré avec une thèse très fouillée sur « Albert Glatigny (1839-1873) la Vie, l'Homme, le Poète. — Les origines de l'Ecole parnassienne ».

M. le Dr Alfred Georg, chimiste à la Verrerie de Moutier obtient le titre de docteur en chimie du Polytechnicum de Zurich.

M. Maurice Henry, à Saint-Imier, est appelé à représenter auprès des universités et corps savants de notre pays, l'Ecole des Hautes études sociales et internationales de Paris, en qualité de délégué général. On lui doit diverses publications intéressantes.

Mlle Laurence Gygax, de Saint-Imier, obtient en Sorbonne son diplôme de professeur de français. A Lausanne, Mlle Simone Stempfli, de Saint-Imier, passe sa licence ès-lettres, alors que M. Pierre Walzer, de Porrentruy, réussit sa demi-licence. M. Ernest Bové, de Bure, réussit à Fribourg sa licence ès-lettres également!

Mlle Alice Glauser, de Saint-Imier, obtient son diplôme pour l'enseignement dans les écoles frœbeliennes.

Sont reçus avocats: MM. A. Laissue, de Courgenay, Guenin, de Saint-Imier, Piquerez, de Bonfol et A. Spira, de Porrentruy. Passent leurs examens théoriques, MM. J. Chatelain et R. Burger, de Delémont, et pour le notariat, M. Léon Frésard, de Montfaucon-Noirmont.

Ingénieurs: MM. Joseph Comment, de Courgenay, ingénieur civil et P. R. Garraux, de Malleray, ingénieur rural. MM. A. Salomoni, de Porrentruy, et Paul Jost, de Delémont, affrontent avec succès, le premier, le 2^e examen d'ingénieur forestier, le second, celui d'ingénieur civil, alors que Marcel Villat, de Fahy, passe le cap du 2^e examen propédeutique de chimie.

Médecins: M. Jean Brêchet, de Delémont, et pour leur 2^e propé: MM. M. Minetti, de Tavannes, F. Baumann, de Porrentruy, et J. Bandelier, de Saignelégier.

Pharmaciens: M. G. Riat, de Delémont, et Mlle M. Miserez, de Delémont également, de même que pour le 1^{er} examen, M. V. Nevrathil, petit-fils de M. S. Theurillat, de Porrentruy.

Médecins-dentistes: MM. André Schneider et Maxime Kehrli, de Delémont. M. Ch. Moritz, de Porrentruy, passe son 1^{er} propé à Strasbourg. et M. Jacques Rais, de Delémont, le réussit à Genève.

Notre cher ami, M. le professeur Amweg est l'objet d'une flatteuse distinction, celle de membre d'honneur de la société d'histoire et d'archéologie de Bâle qui compte de nombreux savants dans son sein. Et une autre distinction plus flatteuse encore: l'Université de Berne le nomme Docteur honoris causa: distinction bien méritée à ce savant si modeste, mais au bagage si lourd.

L'ingénieur F. Biétry, d'origine jurassienne, et qui, avant la guerre italo-éthiopienne, était au service du Négus pour la construction de routes, reçoit de l'Italie la médaille commémorative de la campagne d'Ethiopie.

M. Jacques Gassmann, fils de l'ancien directeur du *Journal du Jura* est nommé directeur technique de la Compañia Sevillana de Electricidad, la grande société qui alimente en énergie électrique tout le sud de l'Espagne. Il n'a pas 30 ans!

M. le Dr Guillerey, médecin-vétérinaire des abattoirs de Lausanne se retire et est remplacé par M. le Dr Roger Benoit dont le père fut longtemps receveur de l'Etat, à Courtelary.

Un jeune homme de Delémont, M. Jean Dysli, depuis quelques années au Guatemala y fonctionne actuellement comme inspecteur des bureaux de poste de ce pays.

M. Théodore Heim, ingénieur-électricien, de Porrentruy, a été appelé au poste de professeur au technicum cantonal de Bienne.

M. Henri Rérat, fils de M. Rérat, inspecteur aux douanes de Porrentruy, a été promu reviseur à la suite d'un brillant examen.

Autres nominations: M. Fernand Grosjean, de Moutier, adjoint à l'inspectorat de l'Assistance publique du canton de Berne; M. Albert Saner, de Delémont, employé à l'intendance de l'impôt à Berne; M. Balmer, fonctionnaire aux C. F. F. à Porrentruy, comptable de 1^{re} classe; MM. Alb. Voillat, A. Nussbaumer et A. Gigon respectivement employés de 1^{re}, 2^e et 3^e classe au Registre foncier de Porrentruy; MM. Henri Juillerat, substitut à Porrentruy, Raphaël Beuret, substitut à Saignelégier, Challencin, substitut et vice-préfet à Courtelary, Jos. Ory, substitut à Delémont.

Le gendarme Petermann de Bassecourt passe caporal avec l'attribution de la brigade volante du Jura bernois et le fin limier Linder, de Porrentruy, reçoit les galons d'appointé.

A l'occasion du 25^e anniversaire de son entrée en fonction comme procureur du Jura, M. Billieux reçoit du gouvernement un plateau en argent avec dédicace.

M. Lapaire de Porrentruy est l'objet de témoignages de gratitude mérités et du gouvernement et des autorités, pour ses 40 années passées au service du canton comme secrétaire du préfet et M. Jules Metzger est fêté comme il convient pour ses 28 années passées à la même Préfecture. M. Alfred Ramseyer, facteur à Porrentruy, est également fêté par son administration, pour 40 ans de loyaux services.

La commune de Moutier célèbre, dans une belle unanimité, les vingt ans de mairie de M. le notaire Degoumois, alors que M. le maire Merguin de Porrentruy, a 40 ans passés au service de la commune, dont 24 comme conseiller et 16 comme chef de l'édilité.

M. le préfet Cuttat de Moutier est l'objet, lui aussi, de la gratitude officielle pour ses 25 années consacrées à la cause publique.

M. Sigrist de Porrentruy fête ses 40 années passées au service des C. F. F.. M. Gygax, chef de gare à Moutier, célèbre aussi ses 40 ans d'activité et M. Mercerat, facteur à Champoz, le même anniversaire.

Un infirmier de Bellelay, M. A. Gogniat, depuis 25 ans au service de cet établissement, reçoit du gouvernement, le tableau traditionnel accompagné d'une gratification, ainsi que M. Jules Theurillat, cantonnier à Epauvillers.

Retraites de M. Marc Froidevaux, chef du bureau postal de la gare de Delémont, après 41 années d'activité; de M. Althaus, chef de douanes à Buix, après 37 ans, et du sergent de gendarmerie Folletête, à Delémont, après 45 années d'activité; de M. Zumstein, facteur à Cormoret depuis 30 ans.

De tout un peu

Le Conseil d'Administration des C. F. F. octroie un crédit de 867.000 fr. pour l'électrification du Sonceboz-Moutier. La mise en service de la traction électrique est prévue pour 1937.

Traction automatique des nouvelles voitures du funiculaire Saint-Imier-Mont-Soleil.

Le service du téléphone automatique est introduit sur le réseau Laufon, Breitenbach, Erschwil et Petit Lucelle. A Moutier, il fonctionnera dès 1937. Automatisation à Tramelan et au Noirmont.

Après un sommeil léthargique qui dure depuis plusieurs années, la Presse jurassienne se reconstitue en association avec, à sa tête, M. Fell, du *Journal du Jura*.

On parle beaucoup du beau raid du 1^{er} Lt. Schwarz, dont la caravane, composée de 3 hommes, 4 chevaux francs-montagnards et d'un chien, a parcouru 8000 km. dans l'Europe centrale et les Balkans, traversant les Alpes et les montagnes de l'Europe orientale au cours de la rude saison.

Travaux de correction de la Birse, à Moutier, qui dureront une année. Les travaux pour la suppression du passage à niveau de Rondchâtel sont mis au concours.

Violents orages, en juin, sur la région de Tavannes, Reconvilier, Court et Tramelan. Les vendanges, par suites du mauvais temps, sont plutôt maigres dans le vignoble biennois et neuchâtelois.

Neige précoce et temps froid dans le Jura.

Les villes de Porrentruy et de Delémont sont remerciées officiellement pour la manière dont elles ont souscrit à l'emprunt de défense nationale.

Les autorités allemandes font un don de 1000 fr. pour les pauvres, à la commune d'Orvin, en remerciement de l'aide fournie lors de la catastrophe aérienne qui n'est pas encore oubliée.

On fait, dans le Jura, une véritable hécatombe de chevreuils... sans parler de celui de Vicques qui a les honneurs du Grand Conseil, après avoir eu ceux de l'estomac de gros personnages!

Les pilotes de vol à voile ont repris leurs intéressants exercices à Pleigne, en octobre.

Les citoyens de Moutier refusent le cadeau... un peu lourd des oursons de la ville de Berne, faute de moyens de construire une fosse *ad hoc*.

L'Ecole d'horlogerie de Saint-Imier fête ses 70 ans d'existence.

Un train-exposition passe dans les principales localités jurassiennes où il soulève l'intérêt général.

La gare de Bienne occupe le 9^e rang en importance, parmi celles de Suisse.

La manufacture de papier A. Ziegler et Co., à Grellingue célèbre le 75^e anniversaire de sa fondation.

Une grande croix est inaugurée au sommet du Chasseral. Elle mesure 7 mètres de haut.

Survol du Jura, de nuit, par plusieurs avions qui rapatrient les Allemands d'Espagne.

Une union hôtelière et touristique franco-suisse se fonde à la frontière.

Les journaux de Bienne donnent des détails pittoresques sur la découverte du gîte, admirablement agencé, de deux bandits, véritable entrepôt souterrain et caverne d'Ali-Baba!

Des actes de sabotage sont commis sur la voie ferrée entre Perles et Longeau.

Trois jeunes gens d'un village frontière (Boncourt), surpris pour fraude douanière par un garde, assomment à moitié ce dernier, puis prennent la fuite.

Le mardi 31 mars, il y eut 20 ans que Porrentruy fut bombardée pour la première fois, au cours de la guerre, par des avions étrangers.

Un jeune homme de Montsevelier, M. Aurèle Cattin, étudiant au Collège d'Aix, remporte à Saint-Etienne (France), l'éliminatoire

régional pour la coupe d'éloquence de la Drac. Il représente de ce fait la Loire et la Haute-Loire à Paris, où il succombe de peu dans ce grand concours annuel.

M. Ernest Stouder, chef de bureau des titres à la banque cantonale de Porrentruy, est l'objet de flatteuses louanges à l'occasion de l'accomplissement de ses 40 années d'activité au cours desquelles il n'a pas manqué un seul jour!

M. Georges Catté, instituteur à Epauvillers reçoit une superbe montre Zénith, de la société d'assurance immobilière qu'il représente depuis 25 ans.

M. Oscar Wyss, notaire à Neuveville, célèbre ses 60 années de pratique notariale. Il est le doyen des notaires du canton. Deux de ses collègues de Saint-Imier sont arrêtés pour des pratiques illégales sur les fonds de leurs clients.

M. le préfet Dr Wilhelm, des Franches-Montagnes, est confirmé pour une nouvelle période, dans sa charge de suppléant du juge fédéral d'instruction pour la Suisse romande.

L'Amicale des anciens élèves de Zillisheim, dont M. Joseph Choquard, ancien préfet et conseiller national est le Président d'honneur, se réunit à Porrentruy, entourée des autorités de la région.

Le comte Clauzel, ambassadeur de France à Berne, préside à Tavannes l'assemblée générale de la Fédération des Sociétés françaises de bienfaisance et de secours mutuels en Suisse.

Le gouvernement bernois — faisant preuve d'ostracisme mal placé — interdit à M. le Préfet Henry de représenter le pays à différentes manifestations de la frontière et à Paris.

Réunions à Moutier de la Société cantonale des cafetiers; à Saint-Imier, des samaritains; à Tramelan, des éclaireurs; à Delémont, des inspecteurs d'assistance et de la Société jurassienne de développement; à Saint-Ursanne, des Vieux Zofingiens.

La Société cynologique du district de Courtelary organise un concours régional qui obtient un grand succès. Pareil concours réussit à Delémont.

Cours d'outillage forestier pour bûcherons donné à Delémont par M. l'ingénieur Berberat.

M. Joseph Ceppi, président du tribunal de Delémont et conseiller national, fête en pleine vigueur ses 70 ans.

M. René Henry quitte la Direction de la Banque populaire de Saint-Imier, à laquelle lui succède M. Robert Capitaine.

Le roi Carol de Roumanie visite la fabrique de papier de Laufon dont il connaît personnellement le directeur. Ce n'est pas un poisson d'avril, cette visite ayant eu lieu en février.

Mlle Marie Berret, ancienne institutrice à Cornol, décédée, lègue ses deux belles fermes de Chercenay et de Montbion à deux fondations : l'une pour les jeunes gens, l'autre pour les jeunes filles, en faveur de bourses à distribuer.

Noces de diamant, à Porrentruy, des époux Schneider qui ont eu le privilège — si s'en est un — d'inaugurer le registre d'Etat-civil de Bienne prévu par la loi du 1^{er} janvier 1876. Même anniversaire pour les époux Bœchenstein-Marti dont le mari a 85 ans et l'épouse 81. Les époux Moritz-Terraz, à Porrentruy, célèbrent leurs noces d'or, de même que les époux Quiquerez-Jubin, à Rocourt.

La centenaire du Jura, Mme Oppliger de Villeret, décède en mai, de même qu'une des doyennes de Porrentruy, Mlle Bühler, à l'âge respectable de 94 ans, et la doyenne de Courgenay, âgée de 96 ans.

Le doyen de la commune de Tramelan, M. Albert Matthez, fête ses 90 ans. C'est un des rares vétérans de l'occupation des frontières de 1870-1871. M. Jules Dubail, de Porrentruy, entre aussi dans sa 90^e année et s'occupe encore très activement de sa fabrique de Delle.

